

APPEL À ARTICLES POUR SON BULLETIN INTERNATIONAL

Le RIPPH diffuse annuellement un bulletin dans lequel sont présentées des expériences internationales en lien soit avec le modèle du MDH-PPH et ses instruments (MHAVIE, MQE...) soit avec la promotion des droits des personnes qui vivent des situations de restriction de leur participation sociale à égalité avec les autres membres de leur collectivité.

Ce bulletin, en version PDF, est diffusé gratuitement par courriel auprès de nos réseaux de formateurs-trices accrédité-es et institutionnel-les ainsi que nos partenaires dont les réseaux belge, français, suisse et algérien sur le PPH. Ce bulletin a une vocation modeste de partage d'expériences afin de susciter des échanges entre nos réseaux. Cet objectif le distingue de la revue *Aequitas* qui ouvre ses colonnes à des chercheurs-euses confirmé-es et dont la charte éditoriale garantit une haute qualité des contenus : [Aequitas – Érudit \(erudit.org\)](http://Aequitas – Érudit (erudit.org)).

Critères de sélection des propositions

1. Thématique

La proposition doit traiter d'un sujet portant sur :

- a. Une expérience d'application du MDH-PPH et/ou ses instruments (MHAVIE, MQE...) que ce soit dans le cadre de la formation, de la santé, de l'éducation, du développement d'un environnement collectif inclusif, etc.;
- b. Une expérience favorisant la promotion des droits des personnes qui vivent des situations de handicap notamment en lien avec les droits et les valeurs de la CDPH (ONU, 2006).

2. Format

- a. Nombre de mots : un max. de 350 mots en police Arial corps 11 au format Word avec interligne 1,5 au format A4 avec marges de 2,5 cm haut/bas, gauche/droite;
- b. Langue : français ou anglais;
- c. Illustration : une photo au maximum, en format jpg, largeur min. de 400 pixels, résolution 72 dpi;
- d. Mentions : l'identité du/des auteurs doit être spécifiée ainsi que leur fonction principale et leur appartenance à une organisation;

- e. Références bibliographiques : uniquement si elles sont citées dans le texte. Elles sont listées en fin de texte selon le format suivant :
 - i. Livre : Auteur, A. (année). *Titre du livre* (édition, volume). Éditeur. DOI ou URL
 - ii. Page Web : Auteur, A. (année, jour mois). *Titre de la page*. Nom du site. URL

3. Éthique

- a. La proposition peut déjà avoir été publiée, mais dans ce cas, les coordonnées de cette publication doivent être mentionnées ainsi que l'accord de l'éditeur;
- b. La proposition doit respecter les valeurs énoncées dans l'article 3 de la CDPH :
 - i. *Le respect de la dignité intrinsèque, de l'autonomie individuelle, y compris la liberté de faire ses propres choix, et de l'indépendance des personnes;*
 - ii. *La non-discrimination;*
 - iii. *La participation et l'intégration pleines et effectives à la société;*
 - iv. *Le respect de la différence et l'acceptation des personnes handicapées comme faisant partie de la diversité humaine et de l'humanité;*
 - v. *L'égalité des chances;*
 - vi. *L'accessibilité;*
 - vii. *L'égalité entre les hommes et les femmes;*
 - viii. *Le respect du développement des capacités de l'enfant handicapé et le respect du droit des enfants handicapés à préserver leur identité.*
- c. La proposition ne peut pas viser la promotion d'une activité commerciale;
- d. L'usage de l'intelligence artificielle pour la rédaction du texte doit être clairement signalé dans le texte;
- e. La proposition ne peut pas valoriser une approche dogmatique reposant par exemple sur des dogmes religieux ou non étayés par un raisonnement logique et argumenté.

4. Sélection

Les propositions seront examinées en toute liberté par le Comité international du RIPPH.

Calendrier

1. **Date d'envoi des propositions** : au plus tard le lundi 18 novembre 2024
2. **Date de confirmation de l'accord de la proposition** : lundi 16 décembre 2024
3. **Date de diffusion du bulletin international** : mercredi 15 janvier 2025

Les propositions doivent être envoyées par courriel à Aurélie Petibon, coordonnatrice du RIPPH à aurelie.petibon.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca.

